



**HAL**  
open science

# La transmission des pratiques technologiques dans l'ère numérique : une dialectique entre normes sociales et apprentissages informels

Rawad Chaker

## ► To cite this version:

Rawad Chaker. La transmission des pratiques technologiques dans l'ère numérique : une dialectique entre normes sociales et apprentissages informels. Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles, Jul 2012, Paris, France. halshs-00865959

**HAL Id: halshs-00865959**

**<https://shs.hal.science/halshs-00865959>**

Submitted on 25 Sep 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Communication n° 64/99 – Atelier 18 : TIC : Moyens d'apprentissage informels**

## **La transmission des pratiques technologiques dans l'ère numérique : une dialectique entre normes sociales et apprentissages informels**

*Rawad CHAKER, Docteur en sciences de l'éducation, laboratoire CIREL-Trigone Université Lille 1*

### **Résumé**

Nous assistons au niveau mondial à l'avancée de la technique dans les sociétés industrielles avancées. Plus précisément, des technologies de l'information et de la communication. Ces nouvelles techniques ont donné lieu partout où elles étaient appropriées et domestiquées à une économie basée sur de nouveaux modèles de fonctionnement et de développement. Comment les compétences générées par cette nouvelle organisation de l'activité sont-elles transmises entre différents contextes d'usages? Mais surtout, comment sont-elles reproduites socialement? Nous nous penchons sur la transmission sociale et technique des usages et des pratiques technologiques, en l'articulant avec la notion de normes sociales. Nous verrons quelle est la place des apprentissages informels dans cette transmission.

**Mots-clés :** Transmission - TIC -Apprentissages - Informels -Normes.

### **Introduction**

Nous assistons aujourd'hui à l'avancée de la technique dans les sociétés industrielles avancées. Plus précisément, des technologies de l'information et de la communication. Ces nouvelles techniques ont donné lieu partout où elles étaient appropriées et domestiquées à une économie basée sur de nouveaux modèles de fonctionnement et de développement. Les pays industrialisés ont ainsi mis à leur disposition ces nouvelles technologies, par lesquelles ils sont entrés dans l'ère du numérique. La société a intégré ce nouveau mode de production dans la réalité de ses institutions. Comme le dit Marcuse (2007), « dans ces [institutions, usines, entreprises...], les idées de raison, de bonheur, de personnalité, etc..., sont valorisées au sein de relations sociales instrumentales ». Du point de vue compétences et organisation du travail, nous allons nous pencher sur les analyses et recherches sur l'impact des TIC sur la nouvelle organisation de l'activité et la transformation des usages. L'appropriation de ces nouveaux outils est considérée par Vedel (1994), Pronovost (1996), ou Bouldoires (1998) comme une socio-politique des usages, où l'individu, à travers son activité, façonne l'outil technologique de manière à ce que ce dernier modifie l'activité humaine à son tour. Ce qui a pour conséquence une évolution du marché de l'emploi (Debande et Ottersten 2004), puisqu'il y a création de nouveaux besoins en capital humain, capable de faire face à l'émergence de nouveaux métiers et de nouveaux outils de travail. Mais c'est aussi bien sur l'activité professionnelle que domestique que les TIC vont avoir un impact significatif.

Nous allons nous pencher sur la transmission sociale et technique des usages et des pratiques technologiques, en l'articulant avec les normes sociales. Nous verrons également quel rôle jouent les apprentissages informels dans cette transmission.

# 1. La transmission sociale des normes de pratiques technologiques

## 1.1. Le rôle de la socialisation dans la genèse des normes

L'irruption massive des technologies de l'information et de la communication qu'a connu la société dans son ensemble (dans les secteurs professionnels, institutionnels, et domestiques) exerce un changement profond dans l'organisation de l'activité au sens large, mais également au niveau des comportements individuels. Surtout du point de vue de la socialisation, ces nouveaux instruments d'échanges ont bouleversé le rapport à l'autre.

La socialisation se réfère au processus d'héritage de normes, des coutumes et des idéologies. Il fournit à l'individu les compétences et habitudes nécessaires à la participation à sa propre société, une société elle-même formée par une pluralité de normes communes, de coutumes, de valeurs, de traditions, de rôles sociaux, de symboles et de langues. La socialisation est donc « le moyen par lequel les continuités sociaux et culturels sont atteints » (Clausen, 1968). C'est donc par elle que les normes survivent. Elle n'est cependant, pas un terme normatif : elle décrit un processus qui peut ou non affecter l'individu et qui peut ou non conduire à des résultats inscrits dans la norme de l'environnement concerné. La socialisation est une construction continue, avec l'intégration de notions sociales comme les normes morales, la justice, etc...La forme de socialisation la plus aboutie se trouve être alors naturellement l'insertion sociale et professionnelle. Cette dimension sociale du développement mental est donc son ultime liant avec la société dans laquelle il vit. Ce qui est d'autant plus juste dans la société moderne, qui, depuis la révolution industrielle, permet à la dimension individuelle de libéralement s'exprimer dans son pendant social : autrement dit, la socialisation est le passage de la structure mentale vers sa forme sociale. Durkheim a traité du concept de la socialisation à travers les interactions avec l'environnement immédiat de l'individu, en stipulant que chaque génération doit se socialiser elle-même sur la base des modèles culturels transmis par la génération précédente, ce qui est le fondement de l'émergence des normes. Les deux reconnaissent d'ailleurs qu'historiquement la socialisation a d'abord reposé sur la contrainte externe et la conformité « naturelle » à des modèles extérieurs (Dubar, 1991, p.17). Même si pour Piaget, elle est avant tout une construction

Perriault (2002) tente de mettre en lien l'approche socio-constructiviste avec l'usage des technologies éducatives, de deux manières différentes : premièrement, en analysant les rapports homme-machine. L'apprenant, en interaction avec l'ordinateur, va se retrouver dans une situation d'apprentissage où il doit remettre en cause ce qu'il connaît déjà, tout en manipulant un logiciel. Il va développer avec la machine un rapport affectif, en lui attribuant des « qualités humaines ». Deuxièmement, il s'agit du même processus, mais avec le travail en groupe. Ce sont les échanges entre apprenants qui vont développer la socialisation de l'enfant, tout en restant en interaction avec l'ordinateur. Chacun va donc passer par la phase cognitive de déconstruction et de reconstruction des structures mentales de représentations. Il cite Grossen et Pochon : « l'apprentissage par ordinateur constitue (...) une situation qui suscite la confrontation de l'élève avec ses propres connaissances, soit un conflit cognitif ». Au niveau pédagogique, l'accent est mis sur la construction de situations qui incitent l'élève à développer activement de nouvelles compétences. La théorie constructiviste jette ainsi un nouvel éclairage sur l'intervention des techniques électroniques d'information et de communication (Perriault, 2002, p.22). Leur souplesse leur permet de s'intégrer dans une problématique d'interaction (*idem*. p.25).

Pour Bourdieu, l'habitus est le produit d'une trajectoire sociale, et qui donc détermine la trajectoire sociale à venir, et des conditions objectives de la position sociale (un fils d'ouvrier a un habitus d'ouvrier). Le lien entre l'habitus et la trajectoire sociale d'une classe sociale est le fait qu'il est une sorte de tendance du groupe à persévérer dans son être (Bourdieu, 1974). Il participe ainsi directement de la reproduction sociale, à travers les comportements individuels et ceux des groupes

sociaux. Nous pouvons alors considérer les pratiques technologiques en tant que comportements individuels acquis à travers les comportements d'un groupe social. Cependant, avec l'ère du numérique, ces comportements et pratiques culturelles évoluent avec le temps et varient également selon les classes d'âge (Donnat, 2008). Ce que l'on peut dire alors, c'est que les pratiques des TIC rentrent également dans le cadre des pratiques culturelles légitimes, mais leurs propriétés de flexibilité, d'obsolescence rapide, et leur démocratisation croissante, font en sorte que le type de public fluctue également, et que les strates ne relèvent plus seulement de la strate sociale, mais peuvent également différer selon le sexe, l'âge, l'emplacement géographique, etc... (*idem*). Elles développent donc des habitus liés non pas uniquement au contexte social de l'individu, mais découlant directement de la finalité d'usage de l'outil lui-même. Ce dernier va donc servir de moyen afin d'avoir accès ou de développer des pratiques culturelles légitimes : il devient une extension du corps humain et non pas une finalité en soi.

Les structures sociales sont alors le socle des pratiques individuelles, et elles sont productrices de ces pratiques. De même, ces dernières sont garantes de la reproduction des structures sociales. Chaque individu possède ainsi un héritage, légué par son milieu social (parents, etc...), et qu'il va à son tour léguer à son environnement proche: le capital économique (ensemble de biens possédés), le capital social (réseaux, etc...), le capital culturel, qui est divisé en trois catégories: le capital culturel incorporé (fruit de la socialisation; langage, aptitude scolaire, façon de se comporter en société, etc...), le capital culturel objectivé (outils de culture, bien possédés), et capital culturel institutionnalisé (transformation d'une culture personnelle en diplômes sanctionnant une aptitude socialement reconnue). Les TIC peuvent se positionner comme tel : en tant qu'outils communicationnels (comme moyen de fabrication de nouvelles normes de socialisation – et qui donc rejoint la notion de capital social) ; en tant qu'outils d'accès aux ressources (recherche, possession, et gestion de savoirs) ; et en tant qu'outils opératoires (compétences techniques individuelles) (Chaker, 2011).

## **1.2. Le rôle normatif du champ professionnel dans la nouvelle organisation du travail**

C'est avec ces changements structurels dans la société que l'on s'intéresse surtout aujourd'hui au monde du travail. Il y a eu un glissement d'attention, qui est passée du travail en soi et des professions, au fonctionnement du marché économique et professionnel. Ainsi, des nouvelles théories du marché du travail sont apparues, intégrant la dimension de la socialisation professionnelle. Ainsi s'est opéré un glissement de l'objet d'étude, on est passé progressivement de l'analyse du travail et des professions vers le fonctionnement des marchés du travail (*idem*, p.179).

Ce modèle d'analyse donnait la définition suivante du capital humain: le salarié est conçu comme un gestionnaire d'un capital qu'il constitue à partir d'investissements et dont les services, combinés à ceux du capital matériel, sont transformés en produit (salaires) (Silvestre, 1978). Ces constatations vont amener les économistes à élaborer des nouvelles théories du fonctionnement du marché du travail, sans remettre en cause le modèle néo-classique, mais mettant en exergue les modes de structuration de l'espace professionnel (Dubar, 1991, p.181) (mais toujours pour chercher les causes des obstacles à la concurrence). Selon eux, le marché du travail est doublement stratifié: verticalement par les niveaux de diplôme qui conditionnent les points d'entrée sur le marché du travail et reflètent la stratification «sociétale» du système social, horizontalement par les types de marché interne renvoyant à des modes de gestion des emplois par les entreprises qui conditionnent les trajectoires des salariés (*idem*, p.184) au sein de leur entreprise. Ainsi, ce modèle répond à la question des différenciations salariales par le fait des interactions entre les stratégies individuelles, corrélées avec les modes de structuration des marchés internes. Autrement dit, il laisse une grande place aux caractéristiques économiques des entreprises dans le parcours professionnel de l'individu. Ce modèle met en avant la concurrence économique entre entreprises, répondant plus ou moins (que

d'autres) aux besoins du marché, et le concurrence interne en entreprise entre les employés.

Bourdieu, avec Passeron, seront le fer de lance de cette nouvelle approche. Ils considèrent ce système comme un outil de la reproduction sociale, à travers la préformation des habitus des nouvelles générations, afin qu'ils correspondent aux exigences des postes et des fonctions qu'ils auraient à occuper selon leur origine sociale (*ibid.*, p.190). Ainsi, formation et diplômes sont dorénavant considérés comme outil de reproduction du système de classe par ces deux auteurs, ou bien en tant qu'enjeux des rapports de force et des luttes sociales, réfléchis de manière historiciste par Alain Touraine. C'est ici que les TIC peuvent intervenir : en tant que bagage pour le marché externe, mais aussi interne. C'est de cette manière que se dessinent l'usage et la maîtrise des TIC comme enjeu pour l'insertion socio-professionnelle. L'intégration des TIC dans l'organisation du travail va alors jouer un rôle crucial sur les nouveaux besoins des entreprises en termes de capital humain. Des nouvelles compétences vont alors être requises non seulement en tant que bagage individuel, mais également afin d'intégrer les réseaux sociaux et de trouver un emploi, justement à l'aide de ces nouveaux outils.

C'est la formation initiale qui sert aux employeurs à hiérarchiser les candidats aux différents postes de travail. Elle est utilisée par les employeurs dans la mesure où « les plus formés ont appris à apprendre » et prendront moins de temps pour apprendre l'exercice. De plus, Doeringer et Piore (1971) abordent la question de l'innovation technologique dans l'entreprise, et ne la relient pas directement à la formation qui lui est liée, et donc non plus à l'augmentation de salaire lié à cette éventuelle formation. Dans l'étude citée par Paul, la condition de valorisation salariale apparaît comme étant la mobilité professionnelle, davantage dans le cas de la formation d'après initiative personnelle, que dans celui de la formation à l'initiative de l'employeur (Paul, 1999). Peut-être que cette dernière se décide dans un but de mise à jour des compétences et des connaissances de l'employé afin de soutenir sa productivité en tant que capital humain, et pour le mettre en adéquation avec la compétition que requiert le marché à un moment donné (et sans répercuter au niveau de la masse salariale les fluctuations des bénéfices de la société). L'auteur conclue alors en se posant la question de savoir s'il est pertinent de chercher à isoler la formation continue du reste des pratiques sociales dans l'entreprise (comme le fait de grimper les échelons hiérarchiques, d'avoir de relations sociales pertinentes, l'ancienneté, etc...).

### **1.3. L'insertion socio-professionnelle à travers l'usage des TIC : une adhésion à des normes**

L'ascension fulgurante des TIC dans la société a conduit à l'établissement de normes de nouvelles conduites et d'usages technologiques justement en phase avec ces nouveaux outils. Leur utilisation est ainsi devenue une norme aussi bien dans le milieu professionnel que dans le milieu domestique. Nous développons donc la notion de norme afin de mieux comprendre d'un point de vue social comment ces nouveaux types d'usage font leur entrée et s'installent dans le fonctionnement de la société moderne. La notion d'insertion socio-professionnelle que nous venons d'évoquer ne saurait être complète dans ses explications sans développer ses aspects normatifs de manière exhaustive. Car finalement, si l'on pose la problématique de l'insertion sociale et professionnelle, il s'agit bien de la quête d'adhésion à une norme. Et que l'exclusion sociale, antithèse de la notion d'intégration, est justement l'explicitation de la non-adhésion à la norme, ou sa déclinaison dans le champ épistémologique du social.

Pour Sherif (1936), la norme correspond à une échelle de référence ou d'évaluation qui, par ses prescriptions ou ses évaluations, définit une marge de comportements, opinions, attitudes, plus ou moins admis. La norme peut être individuelle ou collective, et peut avoir ou non une marge de variation et son non-respect peut ou non impliquer une sanction réelle ou symbolique. Elle se base sur des règles intériorisées par l'ensemble du groupe social, et qui trouvent leurs origines dans la

genèse de la morale à l'intérieur de ce groupe, qui définit ce qui est mal ou bien, désapprouvé mais accepté, prescrit, proscrit, ou encore encouragé. Dans ce cadre alors bien défini, il s'agit d'un choix d'une option parmi d'autres comportements possibles. Le choix est donc relié à un système de valeurs sous-jacent, très ancré en soi, tout comme la norme. Elle est alors un élément directeur d'une action. Dans notre société moderne, l'insertion socio-professionnelle peut être inscrite dans cette direction : vouloir s'insérer socio-professionnellement correspond à une norme intériorisée par le groupe social de référence. Selon le contexte culturel, l'insertion peut aller de la prescription à l'obligation morale.

Nous pouvons alors considérer l'usage des TIC et l'insertion socio-professionnelle à partir une capacité d'action normative. D'abord, elles se placent parmi les normes économiques et les normes relatives au traitement des éléments non humains. Economiques puisqu'elles influent sur le cours économique de la société de l'ère numérique en qu'elle induit naturellement des nouveaux modèles de développement. Surtout, nous essayons dans cette étude de justement faire le lien entre l'usage des TIC et les modalités d'embauche (et, comme nous le verrons dans les chapitres suivant, les TIC influent également sur le mode de production à travers la mutation des identités professionnelles qu'elles induisent). Et relative aux objets, ou éléments non humains, puisqu'il s'agit tout simplement d'outils, de techniques, et de pratiques liés aux objets technologiques, et donc d'extension du corps humain.

Pour mieux comprendre le caractère normatif de l'insertion socio-professionnelle en général, il est en effet essentiel d'expliquer la norme sous ses critères culturels. Dans le choix et les préférences culturelles, la question de la légitimité se pose. Dans le vocabulaire bourdieusien, l'habitus est produit de pratiques significatives, mais est également producteur de conduites significatives futures. Il est ainsi générateur de pratiques sociales et culturelles. Bourdieu parle donc de culture de classe, d'une culture dominante dans une classe sociale donnée. La norme sociale dans son sens prescripteur intervient alors ici sous la forme d'une homogénéité culturelle relative à un même groupe, ou classe sociale. Cette homogénéisation des goûts rend alors prévisibles les préférences (et références) et les pratiques perçues comme évidentes et allant de soi (Bourdieu, 1980). Ainsi un individu va obéir à la norme d'insertion sociale et professionnelle, mais ce sont ses habitus qui vont édicter sa stratégie et ses moyens d'y arriver. Mais plus encore, un habitus peut être une norme sociale intériorisée. C'est pourquoi Bourdieu parle de structure structurante.

Elle est donc une variable comportementale de pratiques culturelles : d'après Perriault (2008, p.217), la logique d'usage produit elle aussi des normes. Après un certain temps, l'usage se stabilise et la relation qui le caractérise devient norme pour le milieu qui l'a métabolisé. Dans la constitution d'une norme, intervient le facteur important de la légitimation. C'est ainsi que les usages des TIC s'institutionnalisent, en passant par une étape de changement et d'intégration au niveau des représentations chez l'individu. Le comportement d'usage d'un instrument ou d'un outil est fondé sur la représentation que se construisent les intéressés de leur utilisation et de l'articulation de celle-ci avec la conduite du projet (*idem*, p.35). Autrement dit, le caractère normatif d'un usage d'une technologie est indissociable de ses conditions d'appropriation. C'est pour cela que nous nous pencherons sur l'impact des TIC sur la transformation des usages, en développant les conditions et les contextes d'appropriation de ces technologies de la part des individus, mais également des résistances qu'ils peuvent montrer à l'égard de nouveaux outils. Prenons comme exemple les TIC : les usages des sites de réseautage sont sans cesse plus nombreux, et les individus ne remettent pas en cause ces nouveaux outils de communication, et ne conçoivent plus leur mode de vie sans ces nouvelles technologies, de par le fait que tout le monde l'utilise pour communiquer, et que tout le monde est d'accord pour l'utiliser. Son existence même renforce donc son utilisation, et sa légitimité. Telle est la qualité circulaire de la justification et de la transmission sociale d'une norme. Son utilisation justifie son existence, et peut être difficilement remise en cause.

## **2. La transmission d'apprentissages informels grâce à la porosité entre différents contextes d'usage des TIC**

### **2.1. Nouvelle organisation de l'activité humaine et porosité entre contextes professionnel et domestique**

À travers leurs utilisations, les TIC développent chez l'utilisateur des compétences autant qu'ils en requièrent. Cette nécessité, associée à l'expérience, conduit l'individu à s'approprier des usages dans un contexte organisationnel nouveau et à développer des automatismes nouveaux qui nécessitent des réponses à des besoins professionnels spécifiques et à une demande nouvelle sur le marché de l'emploi (au niveau des nouveaux métiers que l'implantation des TIC dans la société a engendrés). Il est en effet pertinent d'analyser comment l'ère numérique, à travers le développement de nouveaux secteurs et de modèles économiques, conduisent à la modification de l'organisation du travail et à l'apparition de nouveaux métiers, voire à la mutation des identités professionnelles. Ces nouveaux métiers nécessitent donc des compétences spécifiques en TIC, en termes de manipulation et d'approche, et de flexibilité pour l'acceptation d'usages de technologies sans cesse renouvelées.

Ainsi, les TIC au service de l'activité de l'individu peuvent être classifiées en trois types d'outils : les outils de ressources – pour l'accès à l'information ; les outils de travail – en tant qu'outils de production ; et les outils d'échange – au service des interactions. De par leur nature donc, les TIC, grâce aux utilisations qu'ils permettent, peuvent avoir un impact sur l'activité des acteurs sous trois dimensions. Chacune de ses dimensions, va, à travers l'utilisation par les acteurs des outils qui lui correspond, participer au développement de qualités de plusieurs natures pour l'individu.

Premièrement, les outils de ressources, ou de documentation, vont venir se mettre au service du capital savoir de l'utilisateur. L'information qu'il va chercher et exploiter va avoir un apport sur ses savoirs et ses connaissances. Deuxièmement, les outils de travail, parce qu'ils requièrent une formation spécifique (initiale ou sur le tas), et par leur utilisation quotidienne, vont développer chez l'individu des compétences opérationnelles en lien avec son outil de travail, et vont ainsi exercer un effet sur la productivité. Ces outils technologiques nouveaux vont en outre, de par leur nature, transformer l'activité de travail (création de nouveaux métiers, de nouveaux besoins ; comme nous l'avons vu avec la mutation des identités professionnelles). Cette transformation du travail a eu comme conséquence une adaptation des contenus scolaires et universitaires pour la mise au point de dispositifs et de formations dans les domaines des nouvelles technologies, ainsi que la mise au point dans le monde du travail de formations continues dans ce domaine. Troisièmement enfin, les outils d'échange, ou outils de communication, vont avoir une influence sur le développement du capital social et des compétences relationnelles grâce aux échanges et aux interactions qu'ils permettent (synchrones et asynchrones). L'interface informatique peut se décliner sous différentes formes et dans tous types de contextes. Il peut y avoir autant de types d'environnement que de contextes d'utilisation (mais des mêmes outils peuvent être communs à plusieurs contextes) : l'intranet pour les entreprises ou tout type d'institution, les plate-formes d'enseignement à distance pour les universités ou entreprises qui mettent en place une formation continue pour leurs salariés, etc...

Les TIC, de par leur impact sur l'évolution et le développement de l'activité, sont donc, par voie de fait, en lien étroit avec tous les secteurs de l'activité humaine et économique (éducation, entreprise, industrie, public, privé, etc...). C'est donc au travers du développement de chacune de ces dimensions décrites plus-haut, que l'utilisation des TIC pourrait permettre l'insertion socio-professionnelle, à travers : le développement de l'accès à l'information, le développement de compétences opérationnelles nouvelles basées sur les nouvelles technologies, et le développement du capital social. Les effets des TIC sur l'activité humaine peut s'appliquer aussi bien au contexte professionnel qu'au contexte domestique et privé. L'usage d'outils informatiques, d'outils d'échange et de recherche d'information peut se faire dans les deux sphères – professionnelle et privée –, et les

effets en termes d'impact sur les compétences et les performances des usages domestiques vont s'appliquer au niveau professionnel : les compétences informatiques et l'aisance avec des logiciels appris en formation ou de manière personnelle, peuvent servir à l'individu afin de trouver un emploi qui requiert des compétences adéquates, ou lui permettre de jouir d'une mobilité professionnelle (les « compétences numériques » (digital skills), flexibilité face aux changements organisationnels, prise de décision plus rapide, capacité de réalisation et d'innovation, amélioration de la performance). La recherche d'information va offrir à l'individu un capital savoir et des connaissances qu'il va mobiliser aussi bien pour la recherche d'emploi que dans un cadre professionnel ( veille, partage des connaissances, recherche et diffusion d'informations, capitalisation des connaissances ). Les interactions humaines privées peuvent être mobilisées pour la recherche d'emploi, et les interactions humaines professionnelles vont faciliter l'échange et le partage dans le domaine professionnel.

## **2.2. Porosité entre usages domestiques des TIC et compétences mobilisables professionnellement : rôle des apprentissages informels**

À un méta-niveau, il y a différents facteurs à prendre en compte pour l'organisation du travail avec les TIC, comme l'aspect de l'appropriation et des usages des outils de travail, et de leurs représentations sous-jacentes de la part des acteurs, qui sont un facteur d'acceptation des technologies (ou de facteurs à prendre en compte pour la prévisibilité des usages). Par exemple, l'appropriation des TIC se fait de manière inéquitable, selon le niveau social de l'individu. Puisque l'exclusion sociale mène à la marginalisation économique et professionnelle, l'utilisation des TIC au service de l'épanouissement du capital social ne peut se faire à la même échelle que si l'individu jouit d'un positionnement professionnel suffisant. Les TIC n'apparaissent donc pas comme des outils qui peuvent créer du capital social à partir de rien du tout. Elles ne peuvent relier des individus possédant des réseaux faiblement peuplés. De fait, sans mesures politiques pour une dynamique d'insertion à travers les TIC (ou « eInclusion »), il apparaît comme étant impossible de jouir des opportunités de mise en réseau et d'augmentation du capital social qu'offrent ces nouveaux outils, de manière efficace et équitable (Zinnbauer, 2007).

Bruillard et Blondel (2007) notent dans leur article que des enquêtes générales sur les usages de l'informatique indiquent que les jeunes utilisent largement certains instruments logiciels d'usage professionnel (Credoc, 2006). Ils donnent l'exemple du tableur informatique et affirment que c'est également un indicateur de compétences informatiques, mentionné par Snyder et al. (1999) comme une des composantes de la « culture » en technologie de l'information. Ainsi, le tableur peut constituer un analyseur autant des pratiques des jeunes, que des compétences qu'ils mettent en œuvre dans leurs différents usages des instruments logiciels à leur disposition. Il ressort de leur recherche sur la pratique du tableur chez les lycéens, que peu d'entre eux ont une maîtrise significative de cet outil. En effet, selon les filières choisies, les étudiants n'ont pas le même rapport affectif avec les mathématiques, ce qui a pour conséquences l'association de cette discipline avec le tableur, qui, certes, requiert un certain niveau de maîtrise de formules mathématiques. Par exemple, les élèves de filières technologiques possèdent une bonne connaissance des tableurs car ils entretiennent un rapport positif avec la technologie. Donc ce rapport positif avec la technologie pourrait expliquer certaines connivences avec certains logiciels.

L'emploi domestique d'un outil informatique peut se faire dans le cadre d'un usage ou d'une utilisation. L'usage a une connotation de pratique, d'habitude, alors que l'utilisation a un caractère occasionnel ou conjoncturel. L'appropriation se rapproche davantage du terme usage, puisqu'il met en jeu un certain degré de maîtrise, de fréquence de pratique, et surtout de capacité de création et de détournement de l'objet de son but initial. C'est cette appropriation qui va mettre l'utilisateur en condition pour le développement de compétences, qui vont apparaître selon la nature de l'outil et de son usage.



Ainsi, dans une logique de pure technicité, l'individu qui va pratiquer certains logiciels au niveau domestique (ou, précédemment, scolaire), va être plus à même de reproduire ces comportements dans un cadre professionnel. Les nouveaux modes de production et de fonctionnement des entreprises ou des institutions requièrent pour leur personnel un minimum de savoir-faire et de connaissances informatiques. Cela va des simples logiciels de bureautique (tableurs, traitement de textes, présentation, etc...) à des logiciels usités particulièrement dans des spécialisations ou corps de métier (logiciels de retouche d'images, Autocad pour les architectes, etc...). L'utilisation de ces logiciels au niveau domestique peut ainsi se faire le cadre de projets universitaires voire dans un but personnel.

En ce qui concerne les compétences engendrées et ou mobilisées – en tant qu'apprentissages informels – par les outils de communication ou les sites de réseaux sociaux, Proulx (2002) parle du concept de « pensée-réseau », qui serait une nouvelle forme de pensée à l'utilisation intensive des réseaux de communication. Cette forme de pensée ferait appel à la souplesse, à la créativité et à la flexibilité dans la recherche de solutions aux problèmes rencontrés. Nous pouvons alors comprendre le phénomène de porosité existant entre les pratiques domestiques et professionnelles des TIC, l'usager mobilisant les premières dans le contexte professionnel, ou dans un but professionnel. De plus, selon Marcuse (2007), et en rejoignant le concept d'habitus développé par Bourdieu, l'individu reproduit et perpétue par lui-même les contrôles extérieurs que la société exerce sur lui. L'« extérieur » devient « intérieur » (*idem*, p.67). Il continue : « l'espace privé a été réduit et envahit par la réalité technologique : la fabrication et la distribution de masse absorbent entièrement l'individu. » (*idem*). L'individu, de par son comportement, devient ainsi l'agent du système politique et économique, et de son mode de production. C'est pourquoi, à travers le « principe de réalité » tel qu'il existe aujourd'hui, c'est l'appropriation des nouveaux outils de production et de travail qui va conduire l'individu à « exister » socialement. Ces nouveaux outils pourraient d'ailleurs participer de l'insertion professionnelle, s'ils sont exploités dans ce but, en tant que bagage de compétences, et ce à trois niveaux : avec le capital social qu'ils engendrent, avec le capital-savoir (grâce aux ressources disponibles en ligne), et avec les compétences techniques (connaissances informatiques, maîtrise de certains logiciels, etc...). C'est la souplesse et la flexibilité individuelle, associée à la porosité de pratique entre le monde domestique et professionnel, qui va engendrer des compétences et des apprentissages informels mobilisables dans ses dans l'activité professionnelle et domestique.

### **2.3. Le rôle des apprentissages informels dans la transmission de pratiques techniques**

Cependant, comme on l'a vu avec la porosité entre pratiques domestiques et professionnelles permise par les TIC, nous nous devons d'insister sur la diversité des contextes de pratiques. Les contextes relationnel et informationnel sont déployés dans un cadre domestique par l'individu, mais développent des compétences et capacités mobilisables dans un but professionnel. Même le contexte technologique qui développe des compétences opérationnelles en terme de pratique purement productiviste, pourrait être déployé dans un contexte domestique : que ce soit dans un but personnel et privé, ou au sein d'une formation spécifique à un logiciel donné, dans un but professionnel.

Ainsi, Ledru (2003) analyse la compétence au travail selon quatre critères : les démarches intellectuelles (une logique, une manière de faire, un enchaînement des actions mentales pour résoudre un problème, un mode d'emploi pour agir et trouver des solutions), les savoirs et connaissances (regroupement des connaissances indispensables à la réussite professionnelle), les relations au temps et à l'espace (élargissement du champ d'analyse des problèmes, anticipation), et enfin les interactions relationnelles (fréquence et nature des relations aux autres nécessaires pour la résolution de problèmes). On remarquera que ce découpage correspond au nôtre si l'on positionne les relations au temps et à l'espace à cheval sur nos deux dimensions de production et d'interaction

(ou sur nos deux contextes organisationnel- technologique, et relationnel-spatio-temporel). Nombre d'auteurs considèrent également l'impact des TIC au travers des notions de compétences et de performances (compétences communicationnelles, informationnelles, opératoires) que leurs usages pourraient induire, ainsi qu'au travers de l'impact qu'elles pourraient exercer sur le développement du capital social de l'acteur. C'est également une manière d'affirmer la porosité entre différents contextes d'usage : selon Boullier (2001), maintenir une expertise informatique nécessite une attitude de veille permanente, un apprentissage perpétuel, et l'entretien d'un réseau relationnel permettant d'accéder aux savoirs et aux savoir-faire techniques.

Pour Bourdieu (1979), les compétences pratiques sont une forme de connaissance qui peut (théoriquement) être convertie en capital économique et social. Elles peuvent être directement transformées en capital économique lorsqu'un service particulier est monnayé. Par conséquent, les compétences pratiques peuvent être considérées comme un moyen d'améliorer le statut économique et/ou la position d'une personne dans son réseau social (Blasius et Friedrichs, 2003). Les chercheurs allemands, à la suite de leur étude sur la transformation des compétences en capital culturel dans le milieu ouvrier allemand, affirment dans la conclusion de leur article : « (...) à la condition de réunir un capital social élevé, un capital économique relativement bas et un volume de compétences assez élevé, il existe des transferts permettant d'accroître le volume du capital. En revanche, et en accord avec la théorie des réseaux, un capital social bas n'offre que peu de possibilités » (p.573). Ainsi, ils conditionnent la conversion des compétences pratiques en capital culturel et économique à la possession d'un capital social élevé ; ce que les TIC pourraient contribuer à développer, comme nous l'avons vu en amont. Cette analyse confirme alors le caractère multi-dimensionnel des compétences délivrées par les TIC, mais, surtout, développées de manière informelle.

Gil et Martin (2004), affirment que les TIC « apportent les canaux de diffusion des contenus de formation, en autorisant à la fois un apprentissage individualisé et la création de réseaux d'acteurs dans le cadre du travail collaboratif » (p.121). Elles permettraient donc de développer des stratégies pédagogiques nouvelles (avec Internet et l'extranet), et de créer des solutions techniques et pédagogiques ouvertes et changeantes. Grâce à la porosité entre contextes domestiques et professionnels, ces pratiques peuvent donc être transmises socialement à travers la portabilité des apprentissages informels – à travers l'acquisition de compétences – grâce, comme on l'a vu dans le premier chapitre, aux propriétés normatives de l'activité sociale.

Ainsi, les compétences sont inter-dépendantes entre elles, et impactent l'organisation en tant que telle et (organisation – interaction – information), vont faire en sorte que l'organisation globale des trois dimensions mises ensemble va être transformée, accélérée, bouleversée.

## **Conclusion**

C'est l'irruption des TIC dans le système de production qui a accéléré l'intégration des technologies dans la société. Elles créent les conditions de production nécessitant un capital humain s'appropriant et imprégné de ces nouveaux outils de travail. Ceci a pour effet de mobiliser les ressources éducatives à travers les dispositifs de formation, afin de générer des individus possédant le capital de compétences et le capital culturel nécessaires, et capables de s'insérer dans le système de production moderne. A sont tour, ce dernier, en tant qu'activité humaine, va agir sur la transformation de la société et sur les rapports sociaux. L'impact des TIC sur l'organisation de l'activité domestique impacte indirectement l'activité professionnelle. Les apprentissages informels jouent donc le rôle de transmetteurs de pratiques techniques, grâce aux normes sociales, et ce, grâce au phénomène de porosité existant entre les contextes privés et professionnels. Et ce, du niveau

individuel à travers le changement des comportements et le développement de compétences techniques, au niveau social à travers l'évolution du profil des identités professionnelles et du marché de l'emploi. Nous avons montré qu'il existe trois dimensions où les TIC impactent l'activité : les savoirs, les relations, et les compétences opérationnelles.

Pourrait-on alors utiliser un référentiel général de compétences, ou bien doit-on faire usage d'un référentiel spécifiquement mis au point pour une telle perspective, en intégrant les concepts et les contextes que nous avons mis à jour dans notre étude :

- D'abord selon les différentes dimensions de l'impact des TIC sur l'activité domestique et professionnelle : celle qui développe le capital social de l'individu, celle qui impacte son capital savoir et sa manière de mobiliser des ressources, et celle qui agit sur l'organisation en tant que telle en impactant les compétences opérationnelles. Et doit-on mettre en exergue un contexte (professionnel et domestique) par rapport à l'autre, ou bien doit-on les traiter au même niveau d'importance?
- Et selon les besoins du marché de l'emploi, qui lui est directement révolutionné par l'impact des TIC sur la société, en tant que contexte professionnel. Puisque nous avons vu qu'il y a évolution des identités professionnelles et des besoins en termes de capital humain, il serait en effet pertinent de devoir axer une partie de ce référentiel sur l'aspect socio-économique des technologies. Cela aurait d'ailleurs comme conséquence de rendre davantage étroit l'adéquation entre besoins du marché et programmes éducatifs.

## Bibliographie

BLASIUS et FRIEDRICHS (2003) *Les compétences pratiques font-elles partie du capital culturel ?*, Revue Française de Sociologie, 44-3, 549-576.

BLONDEL F.-M., BRUILLARD E. (2007), *Comment se construisent les usages des TIC au cours de la scolarité ? Le cas du tableur*. In TICE : l'usage en travaux, Les dossiers de l'ingénierie éducative, CNDP, p. 139-147

BOULDOIRES A. (1998), *L'usage du multimédia dans l'enseignement*, La revue de l'EPI n° 91

BOULLIER D. (2001), *Les conventions pour une appropriation durable des TIC. Utiliser un ordinateur et conduire une voiture*, Sociologie du travail, 43, p. 369-387.

BOURDIEU P. (1974), *Avenir de classe et causalité du probable*, in Revue Française de sociologie, XV.

BOURDIEU P., (1980) *Le sens pratique*, Les Éditions de Minuit, Coll. Le sens commun, Paris.

CHAKER R. (2011), *La contribution de l'usage des TIC à l'insertion socio-professionnelle du jeune libanais : Enquête sur leurs pratiques et discours d'acteurs du monde de l'entreprise et de l'éducation*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Cergy-Pontoise.

CLAUSEN, John A. (ed.) (1968) *La socialisation et la société*, Boston: Little Brown and Company

COLLIER P. (1998), *The Political Economy of Ethnicity*, Annual World Bank Conference on Development Economics, Washington, D.C., April 20–21.

CREDOC (2005). *La diffusion des technologies de l'information dans la société française*. Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie.

DEBANDE, O., & OTTERSTEN, E. K. (2004). *Information and communication technologies: A tool empowering and developing the horizon of the learner*. Higher Education Management and

Policy, 16(2), 31-61.

DOERINGER P.B. et PIORE M.J. (1971), *Internal labor markets and manpower analysis*, Heath Lexington Books, Lexington, Massachussets.

DONNAT O. (2008), *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique, Enquête 2008*, La Découverte, Ministère de la Culture et de la Communication.

DUBAR C. (1991), *La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, Paris

GIL P. et MARTIN C. (2004), *Les nouveaux métiers de la formation*, Dunod, Paris.

LEDRU (2003) in Kalika M., *Le E-management : quelles transformations dans l'entreprise ?*, Paris, Éditions Liaisons

MARCUSE H. (2007), *Le problème du changement social dans la société technologique*, Homnisphères, Paris.

PAUL J.J. (1999), *La formation continue favorise-t-elle l'augmentation du salaire?*, in *La Promotion Sociale en France*, DUBAR C. et GADEA C. (éds), Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.

PERRIAULT J. (2002), *Education et nouvelles technologies*, 128, Nathan Université.

PERRIAULT J. (2008), *La logique de l'usage, Essai sur les machines à communiquer*, L'Harmattan, Paris.

PRONOVOST G. (1996), *Médias et pratiques culturelles*, La communication en plus, PUG, Grenoble.

PROULX (2005) *Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux – modèles – tendances*, in Lise Vieira et Nathalie Pinède, éds, *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, Tome 1, Presses universitaires de Bordeaux, p. 7-20.

SHERIF M. (1936), *The psychology of social norms*, New York, Harper & Row.

SILVESTRE J.-J. (1978), *Les inégalités de salaires. Marchés du travail et croissance économique*, PUF, Paris

SNYDER L., AHO A. V., LINN M. C., PACKER A., TUCKER A., ULLMAN J., & VAN DAM A. (1999). *Be FIT! Being fluent with information technology*. Washington, DC : National Academy Press.

VEDEL T. (1994), *Introduction à une socio-politique des usages*, in *Médias et Nouvelles Technologies, pour une approche socio-politique des usages*, sous la dir de VITALIS A., Ed. Apogée.

ZINNBAUER, P. (2007). *What can Social Capital and ICT do for Inclusion?.*, Institute for Prospective Technological Studies (IPTS), JRC, European Commission.

